



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 5 / 0 8 / 2 0 2 5

Dossier complet le : 2 5 / 0 8 / 2 0 2 5

N° d'enregistrement : 2025_9147

1 Intitulé du projet

Création d'un poste électrique HTB privé en amont d'un projet de stockage d'électricité sur la commune de Bonningues-lès-Calais (62340)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

NEOEN SAS

Raison sociale

N° SIRET

5 0 8 3 2 0 0 1 7 0 0 1 6 5

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Giraud

Prénom(s)

Marion

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
N°32	32 - Projet de poste de transformation privé de domaine de tension 225 kV en amont d'un projet de stockage d'électricité. Le projet de poste électrique n'est pas soumis à classification ICPE et n'est pas soumis à la loi sur l'eau. L'emprise réelle du projet sera inférieure à 1 ha.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un poste de transformation HTB 225kV sur la commune de Bonningues-lès-Calais (62340), raccordé en antenne via une liaison souterraine au poste RTE existant de Mandarins, en amont d'une unité de stockage d'électricité (développée et construite selon la même temporalité que le poste). Le poste sera implanté sur la parcelle cadastrale 000_A_46. Aucune démolition ne sera nécessaire pour la construction du poste.

Ce poste sera constitué de transformateurs de puissance et des matériels HTB et HTA nécessaires au raccordement des différentes installations.

L'unité de stockage d'électricité sera notamment composée de transformateurs, d'onduleurs, de batteries lithium-ion, de cablages, d'équipements contre les incendies.

Seul le poste HTB est soumis à un examen au cas par cas, au titre de la rubrique 32 de la nomenclature annexée à l'article R. 122-2 du Code de l'Environnement.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de permettre le raccordement d'une unité de stockage d'électricité (36 MW / 145 MWh) au réseau public de transport d'électricité RTE.

NEOEN SAS sera également le maître d'ouvrage de l'unité de stockage d'électricité raccordée au poste HTB. Celle-ci permettra de pallier l'intermittence des énergies renouvelables, de soutenir les contraintes sur le réseau électrique et de fiabiliser le réseau en participant à différents marchés de RTE de soutien de fréquence appelés services système. Le poste HTB permettra alors l'injection ou le soutirage de puissance électrique vers/depuis le réseau RTE.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

A la suite de différentes études (ex : topographique, géologique, hydrologique), la phase de travaux présentera les étapes suivantes :

- Division cadastrale et piquetage par un géomètre
- Décapage de la terre végétale / Création de la plateforme en fonction de la nature du sol (traitement granulaire pour obtention de la portance requise) / Clôture pour la sécurisation
- Création des fondations et structures du bâtiment d'exploitation et des supports transformateurs / Création Génie Civil du poste
- Livraison et installation des transformateurs
- Installation des composants électriques HTA et équipements du bâtiment d'exploitation
- Phase de tests
- Montage des équipements HTB et mise en service des transformateurs

L'installation des actifs de stockage sera réalisée en parallèle de l'installation des composants HTA et du matériel HTB.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'ensemble du poste électrique de transformation est situé à l'intérieur d'une enceinte grillagée de maximum 10 000m², sur une plateforme nivelée et compactée avec une pente moyenne de 1%.

Le poste est clos par une clôture d'une hauteur de minimum 2.50m de couleur verte ou beige. Le poste n'occupe pas la totalité de la parcelle.

Le poste se compose d'un bâtiment de contrôle-commande et d'équipements électriques extérieurs :

- le bâtiment de contrôle commande, de forme rectangulaire, a une surface d'environ 400 m². Il sera surmonté d'un toit à 2 pentes ou terrasse. Ce bâtiment sera recouvert d'un enduit de couleur à définir selon la meilleure intégration paysagère dans l'environnement.
- la partie extérieure est composée d'équipements électriques disposés sur une plateforme gravillonnée comprenant le point d'ancrage avec le poste RTE existant, de travées ligne pour les équipements de mesure, coupure et protection HTB, de travées transformateur avec les équipements de coupure et protection HTB, et de transformateurs de puissance 225 kV.

Une piste lourde sera créée entre le bâtiment et la partie comprenant les équipements HTB. Les espaces libres seront gravillonnés.

Le poste de transformation fonctionnera de façon autonome avec ses automates et contrôles à distance, sans nécessiter la présence permanente du personnel. Du personnel sera présent lors des phases de maintenance de l'installation.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire.
Le projet n'est pas soumis à la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie	10 000 m ² maximum
Hauteur (maximum)	- 10m pour le transformateur - 4m pour le bâtiment
Emprise de la partie stockage	10 000 m ² environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Point de d'arrivée : Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Communes traversées :

Le poste est implanté uniquement sur la commune de Bonningues-lès-Calais et ne traverse aucune autre commune.

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUI de la communauté de communes : Pays d'Opale. Le projet est situé en zone A du PLUI.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional :Caps et marais d'Opale à 2,5 km

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude des zones humides sur le critère pédologique a été réalisée par le bureau d'études Geoker, et est jointe à la demande. Les résultats de l'étude confirment l'absence de zones humides sur l'aire d'étude.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI du bassin versant des pieds de coteaux des wateringues. La parcelle du projet contient une partie en classe de hauteur d'eau inférieure à 20cm. La partie de la parcelle concernée par la création du poste HTB n'est pas concernée.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prescrit le 16 janvier 2020 et Approuvé le 25 mars 2022
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'aura pas de besoins en eau. Suivant les conclusions de l'étude hydrologique, un bassin de rétention d'eau pourra être mis en place, permettant de récupérer les eaux de pluie du bâtiment ainsi que celles des drains installés sur l'emprise du poste.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à environ 4 km au nord du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Moulin à vent de Coquelles au nord et l'église de Saint-Inglevert à l'ouest se situent à environ 3,6 km de la parcelle du projet.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En fonction des conclusions de l'étude hydrologique, des drains pourront être installés au sein de l'emprise du poste et autour du poste sans pour autant modifier les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'évacuation des éventuels excédents de terres sera prise en charge par le maître d'ouvrage ou son sous-traitant délégué. Une concertation avec les exploitants agricoles aux alentours permettra de réutiliser ces excédents le cas échéant.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux amenés seront ceux constitutifs de la construction du projet. Cela ne nécessitera pas l'utilisation de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espace agricole (max 10 000 m ²)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bonningues-lès-Calais est concernée par le risque inondation, le risque séisme (faible), le risque retrait gonflement des argiles (faible sur la zone du projet) le risque de remontées de nappe, et le risque radon (faible).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les émergences de ce type de projet sont inférieures à 3dB(A). Elles sont atténuées par le bâtiment et les isolants phoniques des composants.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera implanté à côté d'un poste source RTE existant et ne générera pas de nuisances supplémentaires.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déchets éventuellement recueillis durant la construction ou l'exploitation du projet seront évacués et recyclés ou traités (huile de transformateur, matériaux utilisés durant la phase de construction...).
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perte de surface agricole. Un accord d'indemnisation est trouvé avec le propriétaire et l'exploitant de la parcelle. Hors la surface dédiée au projet, le reste de la parcelle ne verra pas de modification d'activité.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le risque incendie peut être cumulé avec le projet de stockage d'électricité en amont du poste HTB décrit dans ce dossier.

Les préconisations du SDIS pour le projet de stockage d'électricité ont été respectées : distances de sécurité entre des unités de stockage, implantation d'une citerne souple, réalisation de pistes lourdes permettant la circulation au sein du site, distance entre les unités de stockage et les transformateurs.

Le respect de ces préconisations permet de rendre nul l'effet cumulatif entre le poste HTB et l'unité de stockage d'électricité de 36 MW / 145 MWh.

Il n'y a pas d'autres projets futurs prévus à proximité du futur poste HTB.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Différentes dispositions ayant attrait à la prévention des risques sur l'environnement et la santé des intervenants seront mis en œuvre durant les phases de construction et d'exploitation du projet.

Un ou plusieurs coordinateurs Santé Prévention et Sécurité sera(ont) mandaté(s) par le maître d'ouvrage. Le recyclage et l'utilisation de matériaux recyclés ou à faible impact seront privilégiés. Les déchets seront traités, puis évacués et/ou recyclés.

Une fosse en béton (bac de rétention) étanche sera mise en place sous chaque transformateur pour recevoir l'huile d'un transformateur en cas de fuite accidentelle.

Risque d'électrocution : la structure est fermée et clôturée avec une clôture défensive, qui interdit l'accès à toute personne non habilitée.

Les préconisations du SDIS 62 seront respectées pour l'implantation du poste HTB.

Pour favoriser son insertion dans le paysage environnant, nous prévoyons l'installation d'une clôture délimitant l'emprise du poste. La plantation d'un masque paysager sur les linéaires sensibles pourra également être envisagée si jugée nécessaire. De plus, la toiture et le coloris des bâtiments seront choisis afin de s'intégrer au mieux au paysage.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la maîtrise globale de la construction et de l'exploitation de ce type de projet, des impacts visuels et sonores faibles et maîtrisables, et de la proximité d'un poste source RTE existant, nous considérons que l'impact de ce projet sur l'environnement ne nécessite pas d'évaluation environnementale et qu'il devrait en être dispensé.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 1 - Informations nominatives relatives au maitre d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 2 - Plan de localisation du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 3 - Prises de vue du site	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 4 - Insertion du projet et plan d'implantation prévisionnel	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Annexe 5 - Projets et sites Natura 2000 à proximité Annexe 6 - Etude pédologique de zones humides (Geoker)	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Giraud

Prénom Marion

Qualité du signataire Directrice Grand-Nord

À Paris

Fait le 08/08/2025



Signature du (des) demandeur(s)